

Elément de patrimoine à protéger		
Numéro	Type	Commune
1	calvaire	Rouy-le-Petit
2	église	Rouy-le-Petit
3	calvaire	Rouy-le-Petit
4	monument aux morts	Rouy-le-Petit
5	stèle	Rouy-le-Petit
6	cimetière	Rouy-le-Petit
7	stèle	Rouy-le-Petit
8	arbre remarquable	Rouy-le-Petit
9	pigeonnier	Rouy-le-Petit
10	pigeonnier	Rouy-le-Petit
11	lavoir	Rouy-le-Petit
12	arbre remarquable	Rouy-le-Petit
13	stèle	Rouy-le-Petit

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Communauté de Communes de l'Est de la Somme

Plan de zonage

ROUY-LE-PETIT

ARRÊTÉ LE :	6 février 2025
APPROUVÉ LE :	

UrbYcom
85 Espace Neptune - rue de la Calypso
BP 40042
62251 HENIN-BEAUMONT CEDEX
Mail : contact@urbcom.fr

Echelle : 1/5000



Informations

- Cimetière
- Secteur faisant l'objet d'Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Tracé indicatif du Canal Seine-Nord Europe et des infrastructures associées

Limites de zones

- Ua : Zone urbaine dense correspondant aux centres-village anciens
- UEpv : Secteur de la zone urbaine dédié au développement des énergies renouvelables
- A : Zone agricole
- Ap : Secteur de la zone agricole présentant des enjeux naturels
- N : Zone naturelle

Eléments à protéger

- Elément de patrimoine urbain à protéger au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
- Elément de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme : linéaire végétalisé
- Espace boisé à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Elément de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme : cours d'eau

Installations agricoles

- Installation agricole classée
- Installation agricole non classée

